

## Meilleurs Vœux pour 2019 !



«La lutte contre la stigmatisation (...) nécessite de rappeler que les troubles psychiques n'ont pas de prise sur le caractère inaliénable des droits fondamentaux des personnes.»

*Extrait du Projet médical, de soins et des usagers, Projet d'établissement 2018-2023 du CHS de la Savoie*

*Photographies, de gauche à droite et de haut en bas : HJ adulte « J. Prévert » à Cognin, accueil CHS de la Savoie à Bassens, CMP CATTTP enfant/adolescent « Le Gallien » à Challes Les Eaux, allée de Bressieux à Bassens, Espace zen HJ adulte à Saint-Jean-de-Maurienne, HJ adulte « Mandala » à Bassens, CMP enfant et adulte à Bourg Saint Maurice et Maison des Usagers à Bassens.*